

## Compte-rendu du Comité Consultatif Associatif Subventions 2016 - 2017

### *Présentation :*

---

Notre tissu associatif, riche et varié, composé de 42 associations rend compte du dynamisme et de la volonté des habitants d'animer leur commune.

Animation rendue possible par les bénévoles qui s'investissent au quotidien autour de leurs projets.

Nous sommes convaincus que ces associations jouent un rôle fondamental et irremplaçable dans la qualité de vie, l'épanouissement de chacun mais aussi dans la construction du lien social. Ensemble, on va plus loin.

C'est pourquoi, contrairement à la grande majorité des communes, nous avons souhaité poursuivre l'aide apportée au bon fonctionnement de ces associations.

Sur les 42 associations, 26 ont déposé un dossier de « demande de subvention ». Ces dossiers ont été scrupuleusement étudiés par le Comité Consultatif Vie Associatif durant 4 séances. Puis, durant 4 autres séances. Tous les Présidents concernés ont été reçus en 4 groupes distincts afin d'échanger sur la subvention proposée, leur fonctionnement et éventuels problèmes rencontrés enfin, sur leur engagement pour 2017 dans la politique communale de « Donnant donnant ».

### *Critères retenus pour évaluer la subvention attribuée :*

---

#### **1/ Les critères courants**

Effectifs – jeunes de moins de 18 ans – école d'initiation – tarifs différenciés – formateurs entraîneurs rémunérés – bilan financier – Assemblée Générale.

#### **2/ L'engagement de l'association dans la politique du « Donnant donnant »**

À savoir : que peut apporter l'association subventionnée afin de favoriser la réussite d'une manifestation communale. Dernier critère retenu : quelle(s) action(s) ou manifestation(s), l'association a-t-elle menée(s) durant la saison écoulée afin d'augmenter ses ressources (brocante, repas, bal, loto etc...).

### ***Montant des attributions :***

---

Enveloppe globale 123 350 €,

    Dont enveloppe prévisionnelle de fonctionnement → 116 000 €,

    Et dont enveloppe prévisionnelle appel à projets et aides exceptionnelles → 7 350 €,

Total fonctionnement attribué → 115 400 €,

Achat Roller pour projet scolaire → 660 €,

Reste en appel à projets ou aides exceptionnelles → 7 290 €.

- 26 dossiers traités,
- 23 subventions attribuées,
  - 1 avec aide exceptionnelle (Ecole Roller Etupes),
  - 1 en attente de fonctionnement autonome (sept 2016),
  - 1 dossier incomplet.

## Subventions 2016 - 2017

Bénéficiaire	Subvention 2015	Subvention 2016	Compte	Fonction	Attribution définitive
Aéromodèles25 Indoor	200 €	150 €	6574	025	X
A la lueur des Contes	1000 €	1 000 €	6574	025	X
AAPPMA	200 €	100 €	6574	025	X
AICA	500 €	800 €	6574	025	X
Association locale des croqueurs de pomme	300 €	300 €	6574	025	X
Badminton Club Etupes	4 100 €	5 000 €	6574	025	X
Club Cycliste d'Etupes	38 700 €	38 700 €	6574	025	X (avance de 19 000 €)
Club du 3 <sup>ème</sup> âge	400 €	400 €	6574	025	X
Etupes Animations	1 000 €	1 000 €	6574	025	X
Farey Sport Auto	500 €	800 €	6574	025	X
FNACA	450 €	450 €	6574	025	X
Football Club Etupes	6 500 €	6 000 €	6574	025	X
FJEP	6 150 €	5 000 €	6574	025	X
Full Contact Club Etupes	1 600 €	1 600 €	6574	025	X
Ghost Soldier Airsoft	1 000 €	1 000 €	6574	025	X
Harmonie municipale d'Etupes	46 500 €	46 500 €	6574	025	X (avance de 17 500 €)
Judo Club Etupes	1 000 €	1 000 €	6574	025	X
La Boule Erbatonne	400 €	400 €	6574	025	X
Photo Passion Etupes	1 500 €	1 000 €	6574	025	X
Pok'ErBaton Club	0 €	200 €	6574	025	X
Tarot Club d'Etupes	400 €	300 €	6574	025	X
Tennis Club d'Etupes	3 700 €	3 700 €	6574	025	X
<b>Total</b>	<b>116 100 €</b>	<b>115 400 €</b>	<b>6574</b>	<b>025</b>	<b>X</b>

Les subventions proposées ont toutes été validées puis votées, à l'unanimité, lors du dernier Conseil municipal le jeudi 14 avril 2016.